

From: **UNSA** <unsa@sfr.com>
To:
Subject: [Covid-19] La Fédération UNSA Télécoms interpelle Madame la Ministre du Travail Muriel PENICAUD
Date: 27.03.2020 10:02:10 (+0000)
Attachments: lettre ouverte UNSa Telecoms à Mme la Ministre du Travail.pdf (2 pages)



Chers adhérents,

Alors que la gronde ne cesse de monter au sein des salariés du Groupe SFR, la Fédération UNSa Télécoms à trouver plus que nécessaire d'alerter directement la Ministre du Travail Madame Muriel PENICAUD sur les pratiques plus que douteuses de nos actionnaires portées et défendues par la voie du Directeur général du Pole Télécom Mr Grégory RABUEL.

LE COMBAT SOCIAL NE FAIT QUE COMMENCER !

Stéphane Peu @stephane1peu · 56 min
.@SFR et le @AlticeFrance veulent-ils profiter du #COVID pour abuser du chômage partiel ? Les mêmes qui contournent le fisc voudraient ils abuser de l'argent public ?
Retrouvez la question à @BrunoLeMaire .o

ASSEMBLÉE NATIONALE | **SFR VEUT IL PROFITER DU COVID 19 ?**

Question écrite posée le jeudi 26 mars 2020

De M. Stéphane PEU
Député de Seine-Saint-Denis
Membre de la commission de loi

À M. Bruno LE MAIRE
Ministre de l'Économie et des Finances

Interrogation sur le recours abusif au chômage partiel par le groupe Altice

M. Stéphane Peu alerte le ministre de l'Économie et des Finances sur le recours abusif au chômage partiel des sociétés du pôle télécom du groupe Altice France (SFR, SRR, SMR, SFR Fibre, Completel, SFR Business Distribution, Hivory, SFR FTTH, SFR Distribution) qui a déposé une demande en ce sens pour 6.000 de ses salariés soit 60 % des effectifs.
Si l'activité d'une partie de ces salariés ne peut plus avoir lieu maison/elle se

----- Message d'origine -----

De : "ALPOIM, Patrick " <patrick.alpoim@sfr.com>
Date : 27/03/2020 00:51 (GMT+01:00)
À : antoine.foucher@cab.travail.gouv.fr
Objet : Lettre ouverte Fédération UNSA TELECOMS

Bonjour Monsieur Foucher,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint une lettre ouverte de la Fédération UNSa Télécoms à l'attention de Madame la Ministre Muriel PENICAUD, concernant les agissements de l'Opérateur Télécom SFR en cette période de crise.

Dans l'attente de vous lire,

Je vous adresse mes salutations respectueuses.

Patrick ALPOIM
Secrétaire Général UNSa Télécoms
06 98 08 38 69



Support aux salariés : support-covid19@unsacom.fr

Ne pas hésiter à partager autour de vous.

Cordialement

Syndicat UNSa COM

Altice Campus – Bâtiment Ouest B2.013
16 rue du Général Alain de Boissieu
75015 – PARIS

unsa@sfr.com / unsa@unsacom.fr

<http://collab/sites/os/UNSA/default.aspx>
<http://unsacom.org/>



Choisir l'UNSa, c'est Agir !



Fédération des Télécommunications, Contenus & Numérique

Madame Muriel PENICAUD
Ministre du Travail

Hôtel du Châtelet
127 rue de Grenelle
75007 PARIS

Bagnolet, le 26 mars 2020

Objet : Mise en chômage partiel anticipé UES SFR (ALTICE) et autres Opérateurs

LETTRE OUVERTE A MADAME LA MINISTRE DU TRAVAIL

Madame la Ministre,

Ce jour, la Fédération UNSa Télécoms dénonce l'ampleur de la mise en place du chômage partiel au sein de l'Union Economique et Sociale de SFR porté par son Directeur Général Monsieur Grégory RABUEL appartenant au Groupe ALTICE.

Cette décision a été prise **unilatéralement, dimanche 22 mars et appliquée dès le lendemain**, par la Direction sans en informer au préalable les Instances Représentatives adéquates et ce en amont de la parution des nouveaux décrets d'applications.

En effet, au-delà des salariés qui travaillent en boutique et qui ne peuvent exercer leur activité, plus de 54% des effectifs hors boutique ont été mis en chômage partiel total alors qu'ils peuvent travailler à distance et de ce fait assurer la continuité de service.

Cette décision a été prise, alors même que l'entreprise annonçait des résultats 2019 exceptionnels (5 milliards d'euros de trésorerie) et qui devraient encore s'améliorer en 2020, malgré les effets du COVID-19.

La Fédération UNSa Télécoms attend de la Direction Générale de SFR d'être une entreprise responsable et citoyenne.

Au regard de cette crise sans précédent, et de la bonne santé économique de SFR (Groupe ALTICE), nous jugeons proprement indécente l'initiative de la Direction Générale, de recourir à des dispositifs mis en place afin d'aider les entreprises en réelles difficultés. En effet, la Fédération UNSa Télécoms est choquée de voir SFR profiter de cet effet d'aubaine en faisant peser sur la Nation la majorité de sa charge salariale alors que les clients de SFR continuent de payer leurs factures pour les services télécoms.

L'esprit de solidarité économique appelé de ses vœux par le Président de la République, doit être porté en premier lieu par les grandes entreprises françaises telles que SFR.

Nous estimons que les mesures exceptionnelles qui sont prises pour contrer les effets dévastateurs du virus, ne doivent en aucun cas servir les intérêts d'actionnaires.

SFR a une responsabilité essentielle en cette période en tant qu'Opérateur d'Importance Vitale dans la fourniture de ses services. Or ce plan de chômage partiel massif nous laisse présager que SFR ne puisse assurer quant à ses obligations avec la sécurité requise.

La très grande partie des salariés sont directement ou indirectement rattachée à la fourniture des services au quotidien, il est inconcevable voir dangereux que SFR, dans ces conditions puisse assurer les même services à ses clients (particuliers, entreprises et administrations), avec moitié moins de salariés. Des situations de stress et de mise en danger de la santé des salariés assurant la continuité de service ont été clairement remontées à la Direction.

Nous vous invitons à une extrême vigilance sur les conséquences des demandes du Groupe ALTICE concernant son plan massif d'activité partielle sur SFR porté par son Directeur Général Monsieur Grégory RABUEL.

C'est pourquoi, nous vous alertons sur ce dossier et plus largement pour l'ensemble des Opérateurs et acteurs du secteur des Télécoms qui sont vitaux en cette période de crise sanitaire.

Nous restons à votre disposition pour de plus amples échanges.

Nous vous prions, Madame la Ministre, de recevoir nos respectueuses mais très inquiètes salutations.

Patrick ALPOIM
Secrétaire Général Fédération Unsa Télécoms



COPIE Ministre de l'Economie et des Finances Monsieur Bruno Le Maire

Affaire suivie par :

M. Abdelkader CHOUKRANE : abdelkader.choukrane@sfr.com 06 28 09 89 40

Mme Pascale FICHAUT : pascale.fichaut@sfr.com 06 22 84 40 65

M. Brahim BEN MAATOUG : brahim.benmaatoug@sfr.com 06 18 23 16 80

M. Patrick ALPOIM : telecoms@unsa.org 06 98 08 38 69